



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n° : 28/2023_ CPAIEN LCP

Fiche de poste n° : 28/2023- CPAIEN LCP	Conseiller pédagogique en langues et culture polynésiennes (LCP) Pôle Plurilingue - DGEE
Intitulé du poste	Conseiller pédagogique en langues et culture polynésiennes (CPAIEN LCP)
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">➤ Le conseiller pédagogique LCP sera affecté au Pôle Plurilingue de la DGEE ;➤ Il sera placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et de l'IENA de la DGEE ;➤ Ses missions seront coordonnées par l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et précisées dans une lettre de mission ;➤ Il rendra compte d'un <u>bilan d'activités</u> à chaque fin de période à l'IEN en charge du pôle plurilingue ;➤ Il établira chaque année <u>un rapport d'activité</u> visé par l'IEN du Pôle Plurilingue et transmis à l'IENA.
Profil et compétences requis	<ul style="list-style-type: none">➤ Être titulaire du CAFIPEMF et d'une licence à minima ;➤ Posséder le niveau C1 en tahitien ou dans une des langues polynésiennes ;➤ Connaître les attendus en langues et culture polynésiennes des différents cycles de l'école primaire ;➤ Être capable de travailler en équipe, sous l'autorité de l'IEN, avec un sens affirmé de l'intérêt du service ;➤ Être capable d'enrichir continuellement ses connaissances didactiques et pédagogiques des différentes disciplines pour favoriser les enseignements <u>avec et par</u> les langues et culture polynésiennes ;➤ Disposer d'une très bonne aptitude communicationnelle écrite et orale ;➤ Posséder une très bonne capacité d'analyse réflexive, de synthèse, d'organisation et d'adaptation ;➤ Être une force de proposition auprès de l'IEN pôle plurilingue ;➤ Savoir se rendre disponible, mutualiser les informations ;➤ Faire preuve de réserve et de loyauté,➤ Savoir mettre le numérique au service des apprentissages en langues et culture polynésiennes.
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer et renforcer l'enseignement des langues et culture polynésiennes à l'école primaire et dans les centres pour jeunes adolescents (CJA) avec un étayage didactique solide ;➤ Faire évoluer les gestes professionnels des enseignants en langues et culture polynésiennes avec des transpositions didactiques éprouvées;➤ Accompagner le déploiement des écoles bilingues français-langues polynésiennes à parité horaire et <u>les écoles immersives</u>.➤ Renforcer la formation didactique des enseignants dans le

	<p>cadre des DNL.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concevoir et conduire des actions de formations initiale et continue en fonction plan d'actions 2023/2028 du pôle plurilingue et du PAF 2023/2024 ; ➤ Coordonner ses actions avec celles des autres membres du pôle plurilingue et collaborer avec les formateurs en langues polynésiennes de l'INSPE ; ➤ Contribuer au renforcement de la continuité école-collège dans le domaine des langues polynésiennes ; ➤ Veiller au bon fonctionnement des actions des engagés du service civique et des référents culturels dans les écoles et CJA bilingues à parité horaire ; ➤ Promouvoir les usages pédagogiques du numérique pour l'enseignement des langues polynésiennes ; ➤ Participer à la conception des sujets du CRPE et à des jurys de concours et de certification ; ➤ Organiser et animer des événements (semaine des langues, concours court métrage, rencontre 'Ōrero..) ; ➤ Effectuer des veilles pédagogiques et institutionnelles ; ➤ Contribuer à la production de ressources pour l'enseignement des langues et culture polynésiennes ; ➤ Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ; ➤ Alimenter le site internet du Pôle Plurilingue.
Conditions d'exercice	<p>Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Le CPAIEN LCP peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires officiels. Il bénéficie de frais de déplacements.</p>
Modalités d'intervention	<p>Le conseiller pédagogique LCP interviendra dans toutes les écoles et centre pour jeunes adolescents (CJA) de la Polynésie française et prioritairement dans les sites bilingues à parité horaire et dans les écoles immersives.</p>
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures et dépôt des candidatures	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. 2. Curriculum vitae. 3. Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. à l'inspecteur en charge du Pôle Plurilingue, M. Jean-Claude, Moana GREIG : ien.moana.greig@education.pf 5. au pôle des ressources humaines du 1er degré (PRH1) : brh1@education.pf 6. Date limite de dépôt des demandes : Le 18 août 2023 avant midi. <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien de 30 mn avec les membres de la commission présidée par M. Jean-Claude Moana GREIG, IEN en charge du pôle plurilingue et M. Rainui HUGON, IEN adjoint au DGEE. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p>